

## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 30 juin 2016

**Objet :** *RD - Désignation des représentants de Chambéry métropole, des personnalités qualifiées et du représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et du logement des personnes défavorisées au sein du conseil d'administration de Chambéry Alpes Habitat*

- date de convocation le 24 juin 2016
- nombre de conseillers en exercice : 76

L'an deux mille seize, le jeudi trente juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole, légalement convoqués, se sont réunis à La Ravoire, Halle Henri Salvador, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole.

- étaient présents : 61

<b>Barberaz</b>	Jean-Pierre Coudurier - David Dubonnet - Yvette Fetaz
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis - Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
<b>Challes-les-Eaux</b>	Danièle d'Agostin - Daniel Grosjean - Maurice Meunier
<b>Chambéry</b>	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre
<b>Cognin</b>	Suzanne Boucher - Claude Vallier - Florence Vallin-Balas
<b>Curienne</b>	
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Céline Vernaz
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Chantal Giorda - Patrick Mignola - Françoise Van Wetter
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	Gérard Marcucci
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	Michel Dyen - Michel Fournier
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel - Jacqueline Rol
<b>Saint-Cassin</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochoaix
<b>Thoiry</b>	Jérôme Esquevin
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 13

de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Stéphane Bochet à Daniel Grosjean - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Delphine Julien à Josiane Beaud - de Sylvie Koska à Marc Chauvin - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Céline Lapoléon à Michel Dyen - de Edith Livernois à Jean-Pierre Ruffier - de Benoît Perrotton à Françoise Bovier-Lapierre - de Walter Sartori à Louis Caille - de Bruno Stellan à Brigitte Bochaton - de Alexandra Turnar à Michel Dantin - de Sylvie Vuillemet à Anne Routin

- conseillers excusés : 2

Philippe Dubonnet - Marie-José Dussauge

## Conseil communautaire du 30 juin 2016

délibération n° 111-16 C

objet **RD - Désignation des représentants de Chambéry métropole, des personnalités qualifiées et du représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et du logement des personnes défavorisées au sein du conseil d'administration de Chambéry Alpes Habitat**

Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée de l'habitat, du programme local de l'habitat, des aménagements et de la maintenance des aires d'accueil des gens du voyage, expose que Chambéry Alpes Habitat, office public de l'habitat (OPH) a été rattaché à Chambéry métropole conformément aux dispositions de l'article R. 421-1- II du code de la construction et de l'habitation.

Conformément aux dispositions des articles R.421-4 à R.421-9 du code de la construction et de l'habitation, il est proposé de maintenir le nombre de membres du Conseil d'administration de Chambéry Alpes Habitat à 23.

Le Conseil d'administration de Chambéry Alpes Habitat est composé de :

- 6 membres élus par le Conseil communautaire en son sein,
- 8 membres désignés par le Conseil communautaire, dont :
  - o 5 membres choisis en qualité de personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales,
  - o 2 personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales ayant la qualité d'élu d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public de coopération intercommunale du ressort de compétence de l'office, autre que celle ou celui de rattachement,
  - o 1 représentant des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées,
- 5 membres désignés par les socio-professionnels, dont :
  - o 1 représentant de la Caisse d'allocations familiales de la Savoie,
  - o 1 représentant de l'Union départementale des associations familiales de la Savoie,
  - o 2 représentants des organisations syndicales de salariés,
  - o 1 représentant d'Action Logement,
- 4 membres élus par les locataires.

S'agissant des membres élus ou désignés par le Conseil communautaire, les candidatures suivantes sont proposées :

<b>6 représentants au sein du Conseil communautaire (dont le/la président(e) du Conseil d'administration)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Michel Dantin</li><li>- Alexandra Turnar</li><li>- Brigitte Bochaton</li><li>- Dominique Mornand</li><li>- David Dubonnet</li><li>- Jean-Benoît Cerino</li></ul>
<b>5 représentants choisis en qualité de personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Robert Charbonnier</li><li>- Christophe Desvignes</li><li>- Philippe Noël</li><li>- Corinne Townley</li><li>- Pierre Hémar</li></ul>

<p><b>2 personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales ayant la qualité d' élu d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public de coopération intercommunale du ressort de compétence de l'office, autre que celle ou celui de rattachement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marie-Pierre Montoro-Sadoux (Aix-les-Bains)</li> <li>- Robert Clerc (maire de Grésy-sur-Aix)</li> </ul>
<p><b>1 représentant des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pierre Colin, président de l'association Le Grillon</li> </ul>

Conformément à l'article L.421-8 du code de la construction et de l'habitation, le mandat des 4 membres élus par les locataires se poursuit :

- 2 pour la CNL,
- 1 pour l'AFOC,
- 1 pour la CGL.

Les socio-professionnels seront sollicités par Chambéry métropole pour qu'ils désignent leurs représentants :

- 1 pour la CAF,
- 1 pour l'UDAF,
- 1 pour la CGT,
- 1 pour la CFDT,
- 1 pour Action Logement.

Enfin, il est précisé qu'en cas d'accord unanime de l'assemblée délibérante, il est possible de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

**Vu** le code de la construction et de l'habitation,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 21 juin 2016 actant le rattachement de Chambéry Alpes Habitat à Chambéry métropole,

**Vu** l'avis du Bureau du Comité régional de l'habitat du 14 juin 2016,

**Vu** l'avis du Bureau du 22 juin 2016,

**Le Conseil communautaire de Chambéry métropole, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 : décide** de maintenir le nombre de représentants au Conseil d'administration de Chambéry Alpes Habitat à 23 membres, conformément à l'article R. 421-4 du code de la construction et de l'habitation,

**Article 2 : désigne** les membres proposés ci-dessus pour siéger au Conseil d'administration de Chambéry Alpes Habitat.

le président,  
Xavier Dullin